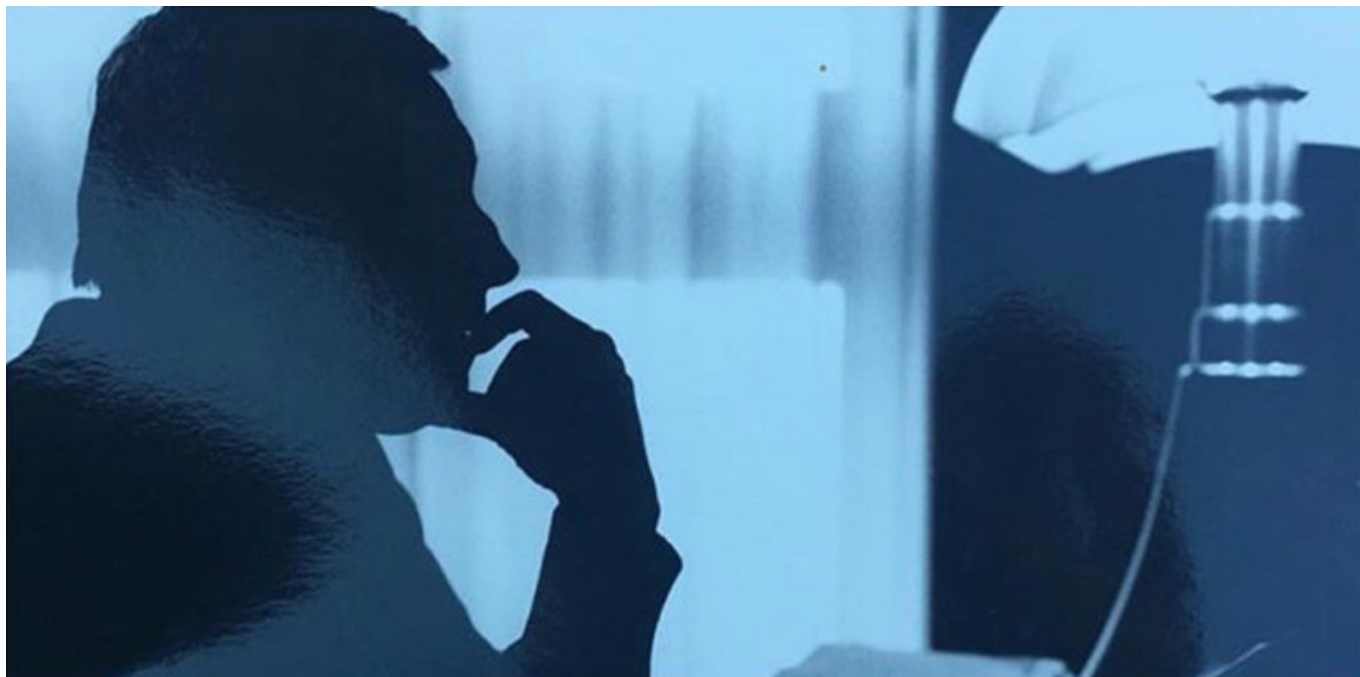


Ecrit par le 6 juin 2025

Raymond Duffaut : une vie d'Opéra en 4 actes sur France Musique



“[Mémoires d’Opéra](#)”, l’émission produite et présentée par [Lionel Esparza](#) sur France Musique, rediffuse 4 émissions consacrées à Raymond Duffaut. Avec ce témoignage, au croisement de la petite et de la grande histoire, c’est toute la vie lyrique française ainsi que celle de l’[Opéra du Grand Avignon](#) et des [Chorégies d’Orange](#), de ces cinquante dernières années, qui renaît.

[À ÉCOUTER ICI](#)

Raymond Duffaut dirigea l’Opéra du Grand Avignon de 1974 à 1985, puis de 1989 à 2002 et en devint ensuite le directeur artistique jusqu’en juin 2017. En 1981, il prit les rênes des Chorégies d’Orange. Après 35 ans de service et à la suite de tension avec la municipalité d’Orange, il démissionne en 2016 de son poste de directeur des Chorégies d’Orange, deux ans avant la date prévue. Raymond Duffaut assura également la direction générale de 1986 à 1989 du CNIPAL (Centre National d’Insertion Professionnelle d’Artistes Lyriques).

Il occupe depuis 1996 la fonction de président du [CFPL](#) (Centre français de promotion lyrique) qui a pour mission de faciliter la promotion et l’insertion en milieu professionnel des jeunes artistes. Toujours à la recherche de voix, il s’investit toujours dans les concours qu’il préside notamment “les Voix nouvelles”, “le Concours Opéra Raymond Duffaut Jeunes Espoirs” à Avignon et le “Concours international de chant

de Marseille". Il préside également les [Saison de la voix de Gordes](#).

Le réseau Initiative à la manœuvre en Vaucluse

Dans le département, la plateforme '[Initiative terres de Vaucluse](#)' a été chargée par le [Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur](#) d'instruire sur son territoire d'intervention les demandes de prêts du dispositif [Covid-Résistance](#) mis en place afin de soutenir les entreprises locales affaiblies par la baisse ou l'arrêt de leur activité.

Le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur a confié la gestion du fonds 'Covid-Résistance', et l'instruction des demandes de prêts, au réseau Initiative. Dans le département, c'est donc la plateforme Initiative terres de Vaucluse qui aura la charge d'accompagner les entreprises sur son territoire d'intervention qui comprend les agglomérations du Grand Avignon et Luberon Monts de Vaucluse ainsi que des communautés de Communes Pays réuni d'Orange, Sorgues du Comtat (pour les villes de Sorgues et Bédarrides), Pays des Sorgues Monts de Vaucluse et Pays d'Apt Luberon.

Qu'est-ce que le prêt Covid-Résistance ?

Lancé par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec le soutien de la [Banque des Territoires](#) et l'aide des collectivités qui ont décidé de l'abonder, le fonds 'Covid-Résistance' est doté de 37 M€. Ce dispositif s'adressent à toutes les entreprises ou associations (hors secteur agricole parce-que dispositif spécifique*) qui comptent moins de 20 salariés et dont le siège social est situé en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les entreprises sollicitant un prêt, devront attester être à jour de leur situation fiscale et sociale, ne pas être interdit bancaire ou faire l'objet d'une procédure judiciaire. Enfin, elles devront justifier d'une baisse de chiffre d'affaires d'au moins 30 %, ou d'un besoin de trésorerie lié à la crise et impactant sa viabilité et avoir mobilisé en amont les différents dispositifs de soutien en place (report des charges sociales, fiscales...). Le prêt à l'entreprise est consenti à taux zéro, sans garantie personnelle du dirigeant et dont le montant est compris entre 3 000 € et 10 000 €. Il sera remboursable sur 5 ans maximum et avec un différé d'amortissement de 18 mois maximum.

Comment déposer une demande de prêt Covid-Résistance ?

Afin de simplifier les démarches des entrepreneurs, un site internet dédié à la réception des demandes de prêt Covid-Résistance est ouvert. Tout entrepreneur concerné pourra ainsi déposer sa demande motivée, accompagnée des éléments justifiant de son besoin. À tout moment sur le portail, le chef d'entreprise

Ecrit par le 6 juin 2025

pourra solliciter l'appui d'une structure d'accompagnement référencée par la Région, qui pourra l'aider à compléter son dossier.

Les dirigeants seront entendus par les membres des commissions afin d'appréhender avec justesse leurs besoins, leurs capacités de rebond et leur accorder l'aide financière leur permettant de résister face à la crise. Les prêts Covid-Résistance attribués, pourront être versés au bénéficiaire à compter de début mai.

Pour tous renseignements complémentaires sur <https://tpe.initiative-sud.com/> ou auprès :

- **Le Pontet Avignon Orange Sorgues :** contact@initiativeterresdevaucluse.fr / Tel : 04 90 14 91 91
- **Cavaillon/l'Isle -sur-la-Sorgue :** accueil@initiativeterresdevaucluse.fr / Tel : 04 90 78 19 61
- **Apt :** Audrey.ferrer@initiativeterresdevaucluse.fr / Tel : 04 65 30 00 21

**Le Fonds d'Urgence d'Avance et de Trésorerie pour l'Agriculture (FUATA) doté à ce jour de 4 000 000€ par la région se mettra en place à partir du 4 mai pour information :*

<https://fuata.initiative-sud.com>

Décès de l'ancien maire, Michel Tamisier

Ecrit par le 6 juin 2025



Michel Tamisier, ancien maire de Cadenet (de 1983 à 1995) et ancien conseiller général (fonction rebaptisée depuis conseiller départemental) du canton de Cadenet, de 1998 à 2015, vient de décéder à l'âge de 87 ans.

Longtemps en charge des affaires culturelles au sein du Conseil départemental où il présidait la commission départementale, cet élu DVG (divers gauche) a d'abord été directeur d'école à Cadenet, de 1955 à 1970, puis principal du collège 'Le Luberon', toujours à Cadenet de 1970 à 1987.

« J'ai toujours défendu avec rigueur la richesse de notre environnement en prônant l'indispensable développement harmonieux de nos villages, expliquait volontiers avec conviction Michel Tamisier. Qu'ils conservent leurs services de proximité publics et privés pour une bonne qualité de vie est mon souci majeur. »

Point de situation dans le Vaucluse au 25 avril 2020

information

CORONAVIRUS

COVID-19

A ce jour, samedi 25 avril 2020 à 19 h, le bilan de la pandémie en Vaucluse s'élève à :

- 77 (-1)* personnes hospitalisées dans le département
- 14 (+1)* personnes en réanimation en Vaucluse
- 154 (+2)* personnes sont sorties de l'hôpital et de retour à domicile
- 32 (=)* personnes décédées dont 26 personnes hospitalisées et 6 personnes en EHPAD

Par ailleurs, selon l'ARS (Agence régionale de santé) 14 153 (+146)* personnes ont été testées positives au coronavirus covid-19 en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

** évolution par rapport au jour précédent.*

Vianney d'Alençon, du château de la Barben recherche des entreprises et des artisans

pour travailler à ses côtés.

Vianney d'Alençon a créé avec pôle emploi Salon-de-Provence une plateforme pour recruter des entreprises, des artisans et des personnes en recherche d'emploi afin de réaliser son projet : restaurer le château de la Barben -édifice de 5 500m2- dont il est propriétaire depuis décembre 2019. Le concept ? Sauver le château qui requiert de lourds travaux, créer des spectacles historiques et développer de l'agriculture sur les 400 hectares qui entourent l'édifice classé.

Le jeune dirigeant qui a fait fortune en vendant des bijoux de baptême et des anneaux de mariage sur Internet, également propriétaire de la forteresse de Saint-Vidal en Auvergne- assure injecter 20 à 30M€ dans l'économie locale et créer 400 emplois dont 200 directs. Il s'adresse également aux élus locaux de Paca (Provence-Alpes-Côte d'Azur) ainsi qu'à la Région pour soutenir son projet «plus que jamais nécessaire à la survie des entreprises locales, au service de la sauvegarde du patrimoine et de la culture provençale.»

Entreprendre ? Plus que jamais une nécessité !

«La situation actuelle impacte considérablement notre économie et en particulier le tourisme, commence en préambule Vianney d'Alençon le nouveau propriétaire du château de la Barben et président de la Barben SAS (dénomination sociale du projet). Le projet a pris du retard du fait du confinement en termes d'autorisations et d'avancées très concrètes parce que nous ne pouvons plus nous déplacer sur le site. Pour autant, notre volonté d'engagement et notre désir d'être un acteur de la relance de la région ne sont pas entamés. Le fait que ce message provienne du château de la Barben peut paraître surprenant puisque nous sommes en pleine crise économique et sanitaire sans précédent et parce que l'après déconfinement sera extrêmement difficile, rugueux et violent pour les entreprises, en particulier pour le tourisme puisque les gens ne sortent plus et ne pourrions pas tout de suite se retrouver, ensemble, autour de la culture.»

Une démarche économique régionale qui a besoin de soutien

«Je promeus une activité économique forte avec une force de frappe de 20 à 30M€ entièrement dédiés aux entreprises provençales et à l'emploi. Nous travaillons sur 4 axes : le rachat du château de la Barben pour la sauvegarde du patrimoine et de l'identité provençale ; la protection de l'environnement et l'agriculture qui est vitale car les circuits courts sont une urgence ; la nécessité du spectacle vivant partenaire de l'enseignement et de l'éducation car notre histoire a besoin d'être vécue et actée avec l'urgence de donner à la culture une place nécessaire dans les mois à venir et, enfin, mettre en valeur les artisans et les métiers qui sont l'ADN, les pans du savoir-faire et de la culture provençale. Ces 4 axes interviendront au cœur d'un projet ambitieux et dynamique qui donnera une nouvelle visibilité à la Provence.»



Ecrit par le 6 juin 2025

Une crise sanitaire forte et les prémices d'une crise économique à venir très violente

«Au moment où nous vivons une crise sanitaire forte et sommes aux prémices d'une crise économique à venir très violente, nous avons souhaité mettre en place une plateforme 'RejoignezLaBarben.fr' avec 3 guichets pour soutenir les entreprises, les artisans et les demandeurs d'emploi et favoriser leur investissement dans l'économie.»

“Près de 400 emplois -200 emplois directs sur le site du château de la Barben et autant en indirects- seront créés.”

400 emplois

«Plus de 20M€ seront investis dans l'année et devront aller dans la poche des entreprises et des artisans locaux qui en ont besoin pour vivre. Près de 400 emplois -200 emplois directs sur le site du château de la Barben et autant en indirects- seront créés à destination des entreprises des personnes en recherche d'emploi les plus en difficulté. Le recrutement des personnes a commencé mi-mars jusqu'à mai 2021 et celui des entreprises sur toute l'année en cours. Pôle emploi intervient en interface pour les entreprises et les personnes. Ce qui m'intéresse ? Créer de l'emploi en zone rurale. Près de 150 personnes pourraient travailler à l'année en temps plein auxquelles s'ajouteraient 100 autres personnes travaillant en saison d'ouverture. Les bénévoles auront une place dans ce projets comme les 300 personnes qui assurent un spectacle dédié à la forteresse de Saint-Vidal, en dehors d'autres spectacles créés et joués par des professionnels.»

www.RejoignezLaBarben.fr

Pôle emploi Salon-de-Provence

«Juste qu'avant la crise sanitaire le territoire Salonnais bénéficiait d'une dynamique emploi réjouissante puisque l'emploi avait progressé durant les 5 dernières années et particulièrement en 2019, relate Régine Vaubourg, directrice de Pôle emploi Salon-de-Provence. Nous avons à la fois des recherches d'emploi dans l'agriculture, dans l'hôtellerie et la restauration et aussi dans la logistique et le BTP. Les ressources sont actuellement présentes sur le territoire. Nous risquons de connaître une hausse importante du taux de chômage.»

Financement des formations

«Pôle emploi est le référent emploi pour les entreprises comme les personnes en recherche d'emploi pour le château de la Barben et Vianney d'Alençon précise les profils pouvant être utilisés par les entreprises nécessaires au projet que ce soit pour la réhabilitation du château comme la construction de spectacles vivants, notamment avec le Pôle emploi de la Belle-de-mai (Marseille) qui gère, pour l'ensemble de la région Sud les emplois des intermittents, précise Régine Vaubourg. Surtout, nous avons la capacité financière d'accompagner les entreprises dans le financement de la formation, notamment pour

Ecrit par le 6 juin 2025

accompagner les personnes les plus en difficulté, sans que cela ait un coût pour l'entreprise, avec 'le Plan régional d'investissement dans les compétences' qui se monte à ½ milliard d'euros investi depuis 2019 et jusqu'en 2022. Pôle emploi est le plus important acheteur de formation du territoire national pour les recrutements présents et à venir que ce soit les métiers en presque disparition comme l'agriculture ou d'avenir comme les métiers du numérique.»

“Les entreprises vauclusiennes peuvent-elles espérer travailler sur Salon ? Oui parce que nous sommes dans une logique Provence.”

Le Vaucluse aussi

«Les entreprises vauclusiennes peuvent-elles espérer travailler sur Salon ? Oui parce que nous sommes dans une logique Provence, précise Vianney d'Alançon. La semaine dernière nous avons signé un contrat concernant un projet d'ingénierie très pointu avec une entreprise située près d'Orange. Mon objectif ? Mon projet est structuré et les 20M€ de financement sont certains.»

La forteresse de Saint-Vidal et le Château de la Barben quelles similitudes ?

«Les deux projets sont différents. Ce n'est pas le même environnement géographique. Le département de la Haute-Loire accueille 230 000 habitants et le département des Bouches-du- Rhône plus de 2 millions. Ils ne s'inscrivent pas dans le même impact. La forteresse dispose de peu d'espace extérieur avec 7 000m2 tandis que le château de la Barben dispose de 400 hectares. Les montants d'investissement ne sont pas les mêmes. Pour la forteresse de Saint-Vidal nous avons fait travailler les artisans locaux, suscité 10 emplois salariés et créé de l'économie locale avec la réhabilitation d'un site du patrimoine. Aujourd'hui on ne sait pas si on pourra ouvrir cet été mais cela ne remet pas en question la pérennité du site car nous avons été prévoyants. Le lieu, ouvert il y a 2 ans pour 3 mois d'activité a séduit 40 000 visiteurs par an. L'idée pour la Barben est d'ouvrir plus de 200 jours par an. L'offre ne sera pas la même.»

Aujourd'hui ?

«Aujourd'hui nous espérons que les collectivités et l'Etat seront à l'écoute des projets privés qui insufflent du dynamisme à l'économie locale et qui nécessitent l'exigence de la réactivité. Avec la crise sanitaire du Covid-19 nous sommes rattrapés par l'économie du réel. Si l'on ne va pas vite, l'on se met en danger. Nous avons besoin que l'économie soit relancée et c'est la raison pour laquelle je m'interdis de différer l'ouverture qui aura lieu en mai prochain. Le modèle économique ? Nous serons sur un billet d'entrée payant sur une partie du site et gratuit sur une autre partie concernant l'agriculture et l'environnement.»

Pierre Gattaz : « Cette crise sanitaire et économique est aussi un moment européen très fort »

Le big boss de [Business Europe](#), association patronale européenne dont il est le président depuis mai 2018, mise sur un patronat uni « pour résister aux agressions populistes et nationalistes ». Mais rien ne se fera sans un redémarrage franc et assumé de l'activité. L'ancien président du Medef évoque également concrètement les conséquences de cette crise sanitaire sur l'activité de son domaine de Sannes comprenant notamment 30 ha de vignes et 400 oliviers.

Pour vous, de l'excellence économique découle le progrès social. Et environnemental...

« On doit toujours avoir les trois 'P' en tête, Prospérité économique, 'People' (Ndlr : au sens des personnes) et Planète. Garantir la sécurité des salariés reste fondamental, non négociable, rien n'est possible sans cette priorité absolue, mais il faudra sans doute inventer et apprendre d'autres façons de travailler. Pas question non plus de se remettre à polluer sans réfléchir à d'autres modèles, il faut aller vers l'imagination, la créativité, en cela la période que nous vivons est intéressante. Une des leçons de cette grande crise, c'est que nous avons beaucoup délocalisé, à marche forcée, par un environnement fiscal et social compliqué en France, on ne relocalisera que si cet environnement se normalise par rapport aux autres pays, et il faut pousser dans ce sens-là. Il y a aujourd'hui toute une réflexion en cours sur les filières stratégiques à conserver en France ou en Europe, la production médicamenteuse notamment, c'est plutôt sain. Côté planète, c'est un combat lui-aussi fondamental, la crise sanitaire s'est déjà transformée en crise économique, il ne faudrait pas la transformer en crise environnementale... »

Selon vous, serons-nous assez responsables ?

« Je crois dans un confinement aux effets vertueux, avec un retour aux vraies valeurs, au vrai sens de la vie, de la mort, aux choses essentielles, à un bonheur que l'on sait relatif. Il pourrait en ressortir une forme de sagesse collective, chefs d'entreprises compris, et d'ailleurs le monde économique a bien réagi, on a senti de la mobilisation, de la solidarité, dans les initiatives qui se sont mises en place. »

“L'Europe devient encore plus importante, c'est en mutualisant nos moyens qu'on y arrivera.”

Et l'Europe, est-elle toujours aussi solidaire ?

Ecrit par le 6 juin 2025

« L'Europe a plutôt bien réagi face à la crise, dès le début la commission a été à la hauteur dans le vote de ses budgets pour ajouter de la liquidité dans les rouages économiques. La réactivité est là, il faut continuer, il faut aujourd'hui trois principes de base, ce que nous demandons via Business Europe : que les entreprises aient du cash, que ce soit rapide et que ce soit simple. Il faut vraiment simplifier les procédures, aujourd'hui, des entreprises meurent du manque de cash. Il faut que les Etats-membres aident leurs entreprises, mais l'Europe aussi, elle qui n'y a pas accès directement, qui donne des directives, du financement via la BCE (Banque centrale européenne) ou le fonds d'investissement européen. Solidarité-responsabilité-action, c'est ce que nous poussons depuis deux mois. Solidarité entre petites et grandes entreprises, entre les Etats-membres, entre l'Europe et les Etats-membres, c'est l'union qui fait la force face à ce désastre, chaque pays, seul, ne peut rien. L'Europe devient encore plus importante, c'est en mutualisant nos moyens qu'on y arrivera. Avec une dose de responsabilité bien sûr par rapport à la santé des citoyens, des soignants, des salariés. Quant à l'action, il me semble que nous y sommes. »

Le rebond ?

« Il faut le préparer, dès aujourd'hui, toutes les entreprises ont bien compris l'importance de la gestion de crise pour compenser les pertes, par un confinement intelligent, pourquoi pas par des investissements quand c'est possible, les Chinois le font très bien en accélérant sur la 5G, via un plan massif de relance, il faut faire la même chose sur des filières stratégiques. Il faut profiter de cette crise mondiale pour améliorer l'Europe, mesurer nos faiblesses et nos atouts, et trouver les moyens d'accélérer les forces. Entre le nationalisme exacerbé d'un Trump et l'agressivité chinoise et son rêve d'hégémonie sans respecter les règles de la concurrence, il y a une vraie place pour l'Europe, pour reprendre son destin en main avec des stratégies industrielles et digitales fortes. Une sorte de renaissance... »

Propos recueillis par [Isabelle Auzias](#), [Tribune Côte d'Azur](#) pour [Réso Hebdo Eco](#)

[L'Echo du Mardi](#) est l'un des trois membres fondateurs du [Réso Hebdo Eco](#) avec le [groupe ECOMédia](#) et la [Tribune Côte d'Azur](#).

Point de situation dans le Vaucluse au 24 avril 2020

information

CORONAVIRUS

COVID-19

A ce jour, vendredi 24 avril 2020 à 19 h, le bilan de la pandémie en Vaucluse s'élève à :

- 78 (+10)* personnes hospitalisées dans le département
- 14 (+1)* personnes en réanimation en Vaucluse
- 152 (+4)* personnes sont sorties de l'hôpital et de retour à domicile
- 32 (=)* personnes décédées dont 26 personnes hospitalisées et 6 personnes en EHPAD

Par ailleurs, selon l'ARS (Agence régionale de santé) 14 007 (+233)* personnes ont été testées positives au coronavirus covid-19 en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

** évolution par rapport au jour précédent.*

Annulation du Festival : Cécile Helle sollicite l'état

Ecrit par le 6 juin 2025



Cécile Helle, Maire d'Avignon, vient d'adresser un courrier au ministre de la Culture pour lui demander la création par le gouvernement d'un fonds solidaire de soutien aux festivals, artistes, compagnies et acteurs culturels. Rappelant notamment l'annulation du festival d'Avignon et de son corollaire, le Off, dans la foulée, l'élue de la cité des papes explique que ces décisions, *« si elles apparaissent de sagesse et de responsabilité, constituent un véritable cataclysme pour Avignon, tant d'un point de vue économique, touristique et culturel. »*

« De nombreux acteurs du secteur touristique – je pense en particulier aux hôteliers, propriétaires de chambres d'hôte, restaurateurs, cafetiers – mais également tous les commerces de proximité qui participent à l'animation et au rayonnement de notre ville et de son centre historique, vont se trouver confrontés à de grandes difficultés qui appelleront une solidarité de tous, Etat bien sûr mais également collectivités au premier rang desquelles la Ville d'Avignon assumera toute sa part. »

“un véritable cataclysme pour Avignon, tant d'un point de vue économique, touristique et culturel”

Solidarité due au monde culturel et artistique

Si un certain nombre de dispositifs ont déjà été mis en place (recours facilités au chômage partiel pour leur salariés, mobilisation de fonds de solidarité abondés par les Régions, prêts garantis par l'Etat...), la

Ecrit par le 6 juin 2025

municipalité d'Avignon insiste sur le rôle essentiel que cette période estivale joue dans l'équilibre financier de très nombreux acteurs locaux, tant culturel, qu'économique ou associatifs qui se retrouvent extrêmement fragilisés par cette double annulation.

Mettant notamment en avant les acteurs culturels (artistes, compagnies, lieux...) « qui ont fait le choix de créer et de vivre à l'année sur Avignon » mais qui ont « bien du mal à se projeter dans leur saison artistique 2020/2021 car n'ayant aucune perspective sur la date éventuelle de leur réouverture possible », le maire d'Avignon demande donc au gouvernement d'être en première ligne de la solidarité due au monde culturel et artistique.

Afin de montrer la bonne volonté de la Ville, Cécile Helle rappelle que l'ensemble des collectivités territoriales ont maintenu leurs subventions partenariales 2020 au festival d'Avignon à hauteur de celles de 2019. Mieux, elles ont anticipé le versement des aides à l'ensemble des associations culturelles conventionnées afin de pérenniser leur activité.

700 000 € de perte de recettes pour le palais des papes

Et pour la Ville il y a urgence à lancer ce fonds solidaire, car à ce jour rien que la perte des recettes liées à l'absence de visiteurs depuis la fermeture du palais des papes et du pont Saint-Bénézet s'élève à 700 000 € depuis la fermeture des deux monuments le 17 mars dernier.

« Ces pertes sont en réalité bien supérieurs à ce chiffre important, puisque ce sont toutes les activités annexes - accueil de congrès ou manifestations dans le palais - qui sont totalement en sommeil. Des pertes qui ne feront que s'accroître avec le prolongement de la fermeture des monuments, alors même que nous entrons dans une période habituellement à haute fréquentation touristique », conclut Cécile Helle.

Le Crédit municipal aux côtés des plus fragiles

Ecrit par le 6 juin 2025



Suite à la crise sanitaire actuelle, le [Crédit Municipal d'Avignon](#) a décidé de mettre en place plusieurs mesures afin d'aider notamment les personnes les plus fragiles. Dans le détail, l'établissement public communal* présidé par Cécile Helle, maire d'Avignon, met immédiatement en place les décisions suivantes :

- Prêts sur gage : augmentation du montant prêté qui passe de 18 à 22 € par gramme d'or (maintenu sous réserve de l'évolution du cours de l'or).
- Droits de garde des gages : ils sont offerts jusqu'à nouvel ordre et au minimum jusqu'au 30 juin 2020 pour les prêts sur gage jusqu'à 6 000 € alors qu'en temps normal, le droit de garde est évalué à 2 % du capital.
- Plafond global des microcrédits accordés : l'enveloppe globale allouée passe de 150 000 à 300 000 €. Rappelons que le microcrédit est un prêt personnel accordé aux personnes en difficultés, exclues du crédit classique, pouvant aller de 300 à 5 000 € remboursable, sur 1 à 3 ans.
- Création d'un prêt personnel réservé allant de 500 à 6 000 € : ce prêt est consenti au taux réduit de 1,92 % jusqu'au 30 juin 2020 pour les personnes en première ligne tels que soignants, aides à domicile, techniciens de surface, éboueurs, forces de l'ordre, pompiers, agents de sécurité, caissiers, transporteurs routiers ainsi que tout autre métier exposé.
- Pour les associations, avance sur les subventions publiques attendues : cette avance est consentie au taux de 2 %.

« Il s'agit d'actions prises à notre niveau, dans le cadre de nos prérogatives et de la loi, explique [David Fournier](#), adjoint à la mairie d'Avignon et vice-président du Crédit municipal. On essaye modestement de contribuer à la relance économique en direction des plus faibles et des personnes particulièrement exposées. »



Ecrit par le 6 juin 2025

Renseignement complémentaire sur www.cmavignon.com

**Le Crédit municipal d'Avignon est le descendant direct du Mont de piété de la Cité des papes, le plus ancien à avoir le jour en France en 1610. Il a pris son nouveau nom en 1918.*